



**RETURN BIDS BY E-MAIL TO:**

Katherine Ikeson  
[Katherine.ikeson@ssc-spc.gc.ca](mailto:Katherine.ikeson@ssc-spc.gc.ca) &  
[ssc.wtdprintingproducts-  
produitsimpressionatmt.spc@ssc-spc.gc.ca](mailto:ssc.wtdprintingproducts-produitsimpressionatmt.spc@ssc-spc.gc.ca)

**RETOURNER LES SOUMISSIONS  
PAR COURRIEL À:**

Katherine Ikeson  
[Katherine.ikeson@ssc-spc.gc.ca](mailto:Katherine.ikeson@ssc-spc.gc.ca) &  
[ssc.wtdprintingproducts-  
produitsimpressionatmt.spc@ssc-spc.gc.ca](mailto:ssc.wtdprintingproducts-produitsimpressionatmt.spc@ssc-spc.gc.ca)

**DEMANDE DE PROPOSITION  
AMENDEMENT**

The referenced document is hereby revised;  
unless otherwise indicated, all other terms and  
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'invitation  
demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Issuing Office – Bureau de  
distribution**

SSC | SPC  
Enterprise IT Procurement (EITP) | Approvisionnement  
en TI pour l'entreprise (ATIE)  
180 Kent Street, 13th floor | 180, rue Kent, 13 ième  
étage  
Ottawa, Ontario K1P 0B6

<b>Title – Sujet</b> Imprimante multifonctionnelle grand format pour la 4 <sup>e</sup> Escadre Cold Lake (MDN)	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> DDP 2BP1-91705	<b>Date</b> 8 décembre 2021
<b>Client Reference No. – N° référence du client</b> 22-008	<b>Amendment/Modification</b> 001
<b>File No. – N° de dossier</b> 2BP1-91705 ITPro#64459	
<b>L'invitation prend fin :</b> <b>à 14 h, le 14 décembre 2021</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b>  Eastern Standard Time (EST)/ Heure normale de l'Est (HNE)
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à:</b> Katherine Ikeson	
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b> 613-298-2147	<b>FAX No. – N° de FAX</b> Not applicable
<b>Destination – of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination – des biens, services et construction :</b>  Ministère de la Défense nationale, Cold Lake, Alberta	

<b>Vendor/firm Name and address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b> <b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm</b> <b>(type or print)-</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b> <b>(taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
_____ <b>Signature</b>	_____ <b>Date</b>

## MODIFICATION N° 001 DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

La présente modification n° 001 de la demande de propositions est présentée pour fournir une série de questions et réponses et apporter des modifications.

**Question 1 :** En ce qui concerne le point A1.5, « Doit avoir au moins quatre tiroirs pour contenir des rouleaux de papier supplémentaires de diverses tailles. », pourriez-vous confirmer que l'exigence devrait mentionner une capacité de 4 rouleaux au lieu de 4 tiroirs?

**Réponse 1 :** C'est exact. Veuillez consulter les modifications 1 et 2.

**Question 2 :** En ce qui concerne le point A1.11, « Le numériseur doit pouvoir numériser des dessins d'une largeur d'au plus 38 po et 900 ppp, » pourriez-vous confirmer si cette exigence est d'une capacité de numérisation minimale d'une largeur de 38 po et d'une résolution minimale de 600 ppp.

**Réponse 2 :** Le numériseur doit être doté de la capacité de numériser des documents de différentes grandeurs jusqu'à une largeur maximale de 38 po et d'une capacité minimale de 600 ppp. Veuillez consulter les modifications 3 et 4.

**Question 3 :** En ce qui concerne le point A1.12, « Le numériseur doit pouvoir numériser de grands dessins jusqu'à 42 po x 72 po à partir d'originaux en couleur, noir et blanc, foncés, de cartes photos, de dessins au trait rouge et de dessins CAO plus anciens, » pourriez-vous confirmer que l'exigence indiquant « jusqu'à 42 po x 72 po » est erronée. À titre de référence, l'exigence indiquée au point A1.11 indique une exigence de largeur de numérisation de 38 po.

**Réponse 3 :** C'est une erreur et elle a été corrigée. Veuillez consulter les modifications 5 et 6.

**Question 4 :** Y a-t-il actuellement de l'équipement en place qui doit être retiré ou éliminé? Pourriez-vous confirmer si le nouvel équipement sera placé au même endroit que l'ancien?

**Réponse 4 :** Il y a un équipement existant et le Canada sera responsable de le retirer ou de l'éliminer avant l'installation du nouvel équipement.

### Modification n° 1 : ANNEXE A - ÉNONCÉ DES BESOINS

#### Supprimer :

A1.5	Doit avoir au moins quatre tiroirs pour contenir des rouleaux de papier supplémentaires de diverses tailles.
------	--

#### Insérer :

A1.5	Doit avoir une capacité minimale de 4 rouleaux afin de contenir des rouleaux de papier supplémentaires de diverses tailles.
------	---

**Modification n° 2 : PIÈCE JOINTE 4.1 - FORMULAIRE D'ATTESTATION DE LA CONFORMITÉ TECHNIQUE**

**Supprimer :**

<b>A1.5</b>	Doit avoir au moins quatre tiroirs pour contenir des rouleaux de papier supplémentaires de diverses tailles.	Oui/ Non		
-------------	--	-------------	--	--

**Insérer :**

<b>A1.5</b>	Doit avoir une capacité minimale de 4 rouleaux afin de contenir des rouleaux de papier supplémentaires de diverses tailles.	Oui/ Non		
-------------	---	-------------	--	--

**Modification n° 3 : ANNEXE A - ÉNONCÉ DES BESOINS**

**Supprimer :**

<b>A1.11</b>	Le numériseur doit pouvoir numériser des dessins d'une largeur d'au plus 38 po et 900 ppp.
--------------	--

**Insérer :**

<b>A1.11</b>	Le numériseur doit pouvoir numériser des dessins d'une largeur d'au plus 38 po et de 600 ppp.
--------------	---

**Modification n° 4 : PIÈCE JOINTE 4.1 FORMULAIRE D'ATTESTATION DE LA CONFORMITÉ TECHNIQUE:**

**Supprimer :**

<b>A1.11</b>	Le numériseur doit pouvoir numériser des dessins d'une largeur d'au plus 38 po et 900 ppp.	Oui/ Non		
--------------	--	-------------	--	--

**Insérer :**

<b>A1.11</b>	Le numériseur doit pouvoir numériser des dessins d'une largeur d'au plus 38 po et de 600 ppp.	Oui/ Non		
--------------	---	-------------	--	--

**Modification n° 5 : ANNEXE A - ÉNONCÉ DES BESOINS**

**Supprimer :**

<b>A1.12</b>	Le numériseur doit pouvoir numériser de grands dessins jusqu'à 42 po x 72 po à partir d'originaux en couleur, noir et blanc, foncés, de cartes photos, de dessins au trait rouge et de dessins CAO plus anciens.
--------------	--

**Insérer :**

<b>A1.12</b>	Le numériseur doit pouvoir numériser de grands dessins jusqu'à 38 po x 72 po à partir d'originaux en couleur, noir et blanc, foncés, de cartes photos, de dessins au trait rouge et de dessins CAO plus anciens.
--------------	--

**Modification n° 6 : PIÈCE JOINTE 4.1 - FORMULAIRE D'ATTESTATION DE LA CONFORMITÉ TECHNIQUE**

**Supprimer :**

<b>A1.12</b>	Le numériseur doit pouvoir numériser de grands dessins jusqu'à 42 po x 72 po à partir d'originaux en couleur, noir et blanc, foncés, de cartes photos, de dessins au trait rouge et de dessins CAO plus anciens.	Oui/ Non		
--------------	--	-------------	--	--

**Insérer :**

<b>A1.12</b>	Le numériseur doit pouvoir numériser de grands dessins jusqu'à 38 po x 72 po à partir d'originaux en couleur, noir et blanc, foncés, de cartes photos, de dessins au trait rouge et de dessins CAO plus anciens.	Oui/ Non		
--------------	--	-------------	--	--

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) DEMEURENT INCHANGÉES.**